

# Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville

## Province de Québec

3 avril 2018 - ORDRE DU JOUR

### A- Introduction

1. Ouverture de l'assemblée
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal du 6 mars 2018
4. Acceptation du procès-verbal du 27 mars 2018

### B – Administration

1. Règlement #611 – Choix de l'adjudicataire
2. Cotisation et congrès de la FQM
3. Acte notarié – Aménagement de la 15ième rue
4. Paiement de facture

### C - Urbanisme et développement durable

### D – Bibliothèque

### E- Loisirs et vie communautaire

1. Confirmation de participation au projet Panneaux d'exercices
2. Appui à la demande du Cœur du Richelieu auprès de la MRC
3. Dépôt d'une demande de subvention auprès de la MRC dans le cadre de l'entente culturelle

### F - Sécurité publique et Incendie

### G - Voirie et infrastructure

1. Lignage des chemins
2. Paiement d'une facture

### H - L'acceptation des comptes

1. Activités de la mairesse pour le mois d'avril 2018

### I – Divers

### J - Suivi des questions

### K - Tour de table

### L - Période de questions (30 minutes)

### M – Varia

1. Demande de financement LSM
2. Mandat LSM pour l'analyse des deux parcs
3. Descente de bateau – Avis de motion
4. Lettre d'appui Station Nautique
5. Refonte du site Web
6. Avis de motion – Vitesse Lakeshore

### N - Clôture de l'assemblée

3 avril 2018

Procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville, tenue le 3<sup>ème</sup> jour du mois d'avril 2018, au 1350 du chemin Middle, 20h, formant quorum sous la présidence de madame Renée Rouleau, mairesse, et à laquelle session sont présentes les personnes suivantes:

Mesdames les conseillères Karine Beaudin et Lyne Côté;  
Messieurs les conseillers Serge Beaudoin, Chad Whittaker, Gérald Grenon, Chad Whittaker, et David Adams;

Également présent, le directeur général et secrétaire-trésorier, Charles Whissell.

---

## **A - INTRODUCTION**

### **Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est déclarée ouverte à 20H02 heure

**2018-04-085**

### **Acceptation de l'ordre du jour**

Il est proposé par Lyne Côté  
Appuyé par Karyne Beaudin

Et résolu à l'unanimité :

**QUE** l'ordre du jour soit accepté avec ajout.

**2018-04-086**

### **Acceptation du procès-verbal du 6 mars 2018**

Il est proposé par Serge Beaudin  
Appuyé par Lyne Beaudin

Et résolu à l'unanimité :

**QUE** le procès-verbal soit accepté sans modifications.

**2018-04-087**

### **Acceptation du procès-verbal du 27 mars 2018**

Il est proposé par Gérald Grenon  
Appuyé par Karyne Beaudin

Et résolu à l'unanimité :

**QUE** le procès-verbal soit accepté sans modifications.

## **B - ADMINISTRATION**

**Soumissions pour l'émission de billets – Règlement d'emprunt #611  
(Travaux chemins Beeck et Lakeshore)**

Date d'ouverture :	3 avril 2018	Nombre de soumissions :	2
Heure d'ouverture :	14 h	Échéance moyenne :	4 ans et 1 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d'intérêt moyen :	3,0265 %
Montant :	137 000 \$	Date d'émission :	10 avril 2018

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 10 avril 2018, au montant de **137 000 \$**;

**CONSIDÉRANT QU'**à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 -FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

11 700 \$	2,05000 %	2019
12 100 \$	2,30000 %	2020
12 500 \$	2,60000 %	2021
13 000 \$	2,85000 %	2022
87 700 \$	3,15000 %	2023

Prix : 98,01200

Coût réel : 3,54944 %

2 -CAISSE DESJARDINS DES SEIGNEURIES DE LA FRONTIERE

11 700 \$	5,40000 %	2019
12 100 \$	5,40000 %	2020
12 500 \$	5,40000 %	2021
13 000 \$	5,40000 %	2022
87 700 \$	5,40000 %	2023

Prix : 100,00000

Coût réel : 5,40000 %

**CONSIDÉRANT QUE** le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par David Adams  
Appuyé par Gérald Grenon

Et résolu à l'unanimité :

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QUE** la Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 10 avril 2018 au montant de **137 000 \$** effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 611. Ces billets sont émis au prix de 98,01200 pour chaque **100,00 \$**, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

**2018-04-089**

**Cotisation annuelle et congrès de la FQM**

**CONSIDÉRANT** l'acceptation du budget 2018 pour la formation des élus.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Gérald Grenon  
Appuyé par David Adams

Et résolu à l'unanimité :

**QUE** le conseil accepte le paiement de la cotisation annuelle à la FQM au montant de **1 520.04 \$** taxes incluses ;

**QUE** le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville la participation au congrès de la FQM du 20 au 22 septembre 2018 pour Renée Rouleau, Serge Beaudoin, Karyne Beaudin et Lyne Côté. Le coût du congrès n'est pas encore connu.

**2018-04-0XX**

**Augmentation de salaire de l'archiviste**

**CONSIDÉRANT** l'acceptation du budget 2018 pour l'embauche d'un archiviste à raison d'une journée de travail par semaine ;

**CONSIDÉRANT** l'importance de respecter la réglementation en matière de gestion des archives et qu'il y a un travail important d'organisation de la documentation à faire à la municipalité;

**CONSIDÉRANT** l'embauche de Marjorie Charbonneau comme employé temporaire pour la gestion des archives (**résolution 2017-01-011**)

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par XXX  
Appuyé par XXX

Et résolu à l'unanimité :

**QUE** pour l'année 2018, la rémunération de Marjorie Charbonneau ajusté au taux de l'IPC Canada calculé en date du 31 décembre 2017. Pour les années subséquentes, l'augmentation de la rémunération sera faite au taux de l'IPC Canada calculé en date du 31 décembre de l'année précédente.

**2018-04-0XX**

**Acte notarié – Aménagement de la 15<sup>ième</sup> rue**

**CONSIDÉRANT QUE** la donation d'une portion de terrain longeant la 15<sup>ième</sup> rue par M. René Raymond;

**CONSIDÉRANT QUE** le mandat donné au notaire Bleau pour effectuer la transaction entre M. Raymond et à la municipalité.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par David Adams  
Appuyé par Serge Beaudin

Et résolu unanimement :

**QUE** la municipalité autorise la mairesse Renée Rouleau et le directeur général Charles Whissell à signer l'acte notarié pour le transfert de propriété du terrain appartement à M. Raymond à la municipalité.

**2018-04-0XX**

**L'acceptation de la facture (#8722) de Municonseil Avocats Inc. au montant de 3 161.81 \$**

Il est proposé par David Adams  
Appuyé par Serge Beaudin

Et résolu unanimement :

**QUE** la municipalité acquitte cette facture pour services rendus et honoraire dans un contexte où il y aura une portion de rembourser de la part de la MMQ.

**C - URBANISME ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

**D – BIBLIOTHEQUE**

**E - LOISIR ET VIE COMMUNAUTAIRE**

2018-04-0XX

### **Confirmation de participation au projet Panneaux d'exercices**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois offre à toutes les municipalités faisant partie de la MRC du Haut-Richelieu l'opportunité de partager la subvention reçue dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour la conception et la réalisation de panneaux d'exercices ;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet se veut commun et vise à favoriser la participation à des activités physiques par le biais de circuits de mise en forme balisés de panneaux d'exercices invitant les enfants, les adultes et les aînés à exécuter des mouvements ou exercices selon leur niveau;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de St-Georges-de-Clarenceville désire participer au dit-projet;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Karyne Beaudin  
Appuyé par Chad Whittaker

Et résolu unanimement :

**QUE** la Municipalité de St-Georges-de-Clarenceville s'engage à payer tous les frais encourus par des besoins particuliers excédent le montage final des dix (10) panneaux d'exercices ;

**QUE** la Municipalité de St-Georges-de-Clarenceville s'engage à installer au moins un circuit de mise en forme balisé de panneaux d'exercices d'ici le 31 décembre 2018;

**QUE** la Municipalité de St-Georges-de-Clarenceville adresse par résolution des félicitations à la Municipalité de Saint-Anne-de-Sabrevois pour cette initiative et des remerciements pour l'invitation à participer à ce projet.

2018-04-0XX

### **Appui au Cœur du Richelieu – Entente de développement culturelle**

**CONSIDÉRANT** l'Entente de développement culturel 2018-2020 de la MRC du Haut-Richelieu, en collaboration avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et le ministère de la Culture et des communications en médiation culturelle ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Cœur du Richelieu dépose une demande d'aide financière dans le cadre de l'Entente culturelle ;

**CONSIDÉRANT** le succès de la Fête de Noël en 2017 avec la contribution du Cœur du Richelieu qui est venu chanter à Clarenceville ;

**CONSIDÉRANT QUE** la congrégation de l'Église Anglicane St-George organise la journée du 16 septembre 2018 en commémoration au début

de la construction de l'église St-George et est partie prenante au projet proposé par le Cœur du Richelieu ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité souhaite que la Fête du 16 septembre rayonne dans la communauté de Clarenceville et sa région.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par David Adams  
Appuyé par Lyne Côté

Et résolu unanimement :

**QUE** la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville appui la demande du Cœur du Richelieu auprès de la MRC du Haut-Richelieu dans le cadre de l'Entente culturelle ;

**QUE** la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville contribue l'équivalent en nature jusqu'à un maximum d'une valeur de 500 \$ en ressources humaines, photocopies et promotion de l'événement.

**2018-04-0XX**

**Demande de subvention – Entente de développement culturelle – « Faire connaître et apprécier les éléments patrimoniaux de Clarenceville aux citoyens et touristes de la région »**

**CONSIDÉRANT** l'Entente de développement culturel 2018-2020 de la MRC du Haut-Richelieu, en collaboration avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et le ministère de la Culture et des communications en médiation culturelle ;

**CONSIDÉRANT** les 200 ans de la construction de l'église St-George, bâtiment classé par Québec comme patrimoine historique ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Cœur du Richelieu souhaite participer à la journée du 16 septembre, journée organisée par la Congrégation en vue de souligner les 200 ans de la construction de l'Église ;

**CONSIDÉRANT QU'**en 2017, une carte d'un circuit du patrimoine a été confectionnée identifiant les lieux patrimoniaux et qu'il ne reste qu'à l'imprimer et la monter sur des socles et des présentoirs ;

**CONSIDÉRANT QU'**un projet de dépliant a débuté et qu'il reste à le compléter, le traduire et l'imprimer ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Bureau du tourisme a hâte d'avoir en main le circuit du patrimoine et les dépliants précités, afin de varier l'offre touristique ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme ARTO, qui rassemble plusieurs artistes du Haut-Richelieu, souhaite exposer des œuvres d'artistes dans l'Église et qu'aussi nos propres artistes pourraient aussi être exposés mais que ce projet reste à être exploré ;

**CONSIDÉRANT QUE** Danielle Rocheleau, bénévole à la bibliothèque, utilisera le circuit du patrimoine pour cibler les endroits à photographier à Clarenceville dans le cadre des cours de photos qu'elle donne ;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par David Adams  
Appuyé par Serge Beaudoin

Et résolu unanimement :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la résolution ;

**QUE** la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville dépose une demande auprès de la MRC du Haut-Richelieu dans le cadre de l'Entente culturelle d'un montant de 5 000 \$ pour réaliser l'ensemble des activités décrites à la demande du 3 avril ;

**QUE** la personne répondante soit madame Renée Rouleau, mairesse et en son absence, Charles Whissell, directeur général de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville ;

**QUE** la municipalité de St-Georges-de-Clarenceville s'engage à fournir un minimum de 5% en capital financier au projet ;

**QUE** la municipalité de St-Georges-de-Clarenceville s'engage à donner aux partenaires principaux de l'entente de développement culturel de la MRC du Haut-Richelieu une visibilité proportionnelle au financement obtenu (bannière graphique fournie par la MRC du Haut-Richelieu).

**F - SÉCURITE PUBLIQUE ET INCENDIE**

**G - VOIRIE ET INFRASTRUCTURE**

2018-04-0XX

**Lignage des chemins – Pavage MASKA**

**CONSIDÉRANT** les travaux de lignage de rues effectués en 2018

**CONSIDÉRANT** l'appel de proposition fait suite à la demande du conseil.

**CONSIDÉRANT QUE** le lignage sur le chemin Wolf-Ridge ainsi qu'une portion du chemin Lakeshore n'est pas requis.

**EN CONSÉQUENCE :**



Il est proposé par Davdi Adams  
Appuyé par Karyne Beaudin

Et résolu unanimement :

**QUE** le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville autorise le directeur général Charles Whissell à mandater Pavage MASKA pour ces travaux pour un montant total de \$ 20 000 tel qu'identifié au budget 2018.

**2018-03-074**

**Paiement - Rénovation centre communautaire - Travaux**

**CONSIDÉRANT** le contrat donné à Groupe MTKR (**résolution 2017-08-138**);

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux ont été réalisés à la satisfaction du conseil.

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par David Adams  
Appuyé Gérald Grenon

Et résolu à l'unanimité :

**QUE** le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville accepte le dernier paiement de 32 289.41 \$ taxes incluses à Groupe MTKR pour des travaux de rénovation au centre communautaire.

## **H - L'ACCEPTATION DES COMPTES**

**2018-04-0XX**

**L'acceptation de la totalité des comptes et des dépenses autorisées pour le mois de mars 2018 par le directeur général**

Il est proposé par Chad Whittaker  
Appuyé par David Adams

Et résolu à l'unanimité :

**QUE** les comptes présentés pour un montant total de 129 560.96 \$ soient acceptés.

**2018-04-0XX**

**Activités de Renée Rouleau pour le mois d'avril 2018 ou des frais de représentation peuvent être encourus**

Il est proposé par David Adams  
Appuyé par Lyne Côté

Et résolu à l'unanimité :

**QUE** le conseil accepte que la mairesse, Renée Rouleau participe aux activités suivantes :

1. Régie de l'eau
2. Rendez-vous Loisir Rural

### **I - LE DIVERS**

### **J - SUIVI DES QUESTIONS**

### **K - TOUR DE TABLE**

### **L - PERIODE DE QUESTIONS (30 MINUTES)**

### **M – VARIA**

**2018-04-0XX** Demande de financement LSM

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Lyne Côté  
Appuyé David Adams

Et résolu à l'unanimité :

**2018-04-0XX** Mandat LSM pour l'analyse des deux parcs (Bergevin et Loisirs) à LSM

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Lyne Côté  
Appuyé Chad Whittaker

Et résolu à l'unanimité :

**2018-04-0XX** Descente de bateau – Avis de motion (No parking + flanage)

Il est proposé par Serge Beaudoin

**2018-04-0XX** Lettre d'appui Station Nautique

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Chad Whittaker  
Appuyé Serge Beaudoin

Et résolu à l'unanimité :

**2018-04-0XX** Refonte du site Web

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Lyne Côté  
Appuyé Serge Beaudoin

Et résolu à l'unanimité :

**JUSQU'A \$4 500**

**2018-04-0XX** Descente de bateau – Avis de motion (Baisser la vitesse sur Lakeshore à 60 KM)

Il est proposé par Serge Beaudoin

### **N - LA CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposé, appuyé et résolu : Que l'assemblée soit levée 21H30 heure.

---

**Renée Rouleau, Mairesse**

---

**Charles Whissell, Directeur général**